

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 5 octobre 2022

17. Rapport CM en réponse au postulat FOR (C. Känel) « Étudier les possibilités de valoriser les déchets plastiques » (C. Ferrier)

Introduction

Le Parti Forum neuevillois affirme que limiter au maximum la production de déchets superflus est la première mesure à adopter et la plus efficace pour protéger notre environnement. Toutefois, en attendant d'atteindre cet objectif idéal, les matières plastiques constituent des matériaux précieux et efficaces. Nous nous devons donc d'étudier les différentes possibilités de valorisation de ces déchets plastiques en tenant compte des avantages et inconvénients des diverses méthodes.

Il demande au Conseil municipal d'étudier la possibilité de mettre en place une filière de recyclage du plastique, notamment en se renseignant auprès de l'Office fédéral de l'environnement et en prenant contact avec la Ville de Bienne qui propose à ses citoyens des sacs pour le recyclage du plastique.

Développement

Actuellement, la déchetterie de La Neuveville ne récupère que les bouteilles de boissons en PET. Les citoyens ont toutefois la possibilité de déposer les bouteilles en plastique dans les supermarchés de la Commune. Les autres déchets plastiques ne sont pas recyclés et doivent être placés dans les sacs rouges taxés pour les déchets urbains incinérables.

Le Conseil municipal a lancé l'étude d'un plan de gestion des déchets. Cette étude devrait être terminée courant 2023. Ce plan proposera des solutions non seulement de ramassage des déchets urbains incinérables et des déchets verts, mais aussi concernant la gestion de la déchetterie. Dans ce cadre, la récupération des plastiques sera étudiée.

Parallèlement, SwissRecycling a annoncé avoir signé une convention avec les principaux acteurs du marché, notamment Migros, Coop, Lidl et Aldi, pour mettre en place une filière de recyclage, afin de respecter l'objectif ambitieux de l'Union européenne pour que 100 % des emballages plastiques soient recyclés d'ici 2030.

Le Conseil municipal suit activement le développement de cette filière avec son partenaire VADEC. Si le recyclage des déchets plastiques n'est pas assuré par les commerçants eux-mêmes et étant donné qu'il offre des avantages écologiques, mais aussi financiers, il sera mis en place par le Conseil municipal.

La demande formulée dans le postulat du Parti Forum neuevillois sera traitée courant 2023. Le postulat est ainsi réalisé.